



Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence au 31 mars 2018 Communiqué diffusé le 30 avril 2018

- Des encours de crédits et de collecte en nette progression, traduisant l'engagement et le dynamisme de la Caisse Régionale sur son territoire
- Un résultat net de 26,4 M€ en hausse de +2,8% dans les comptes individuels

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 24 avril 2018, a arrêté les comptes au 31 mars 2018.

Une activité commerciale dynamique sur le plan de la collecte, des crédits, des assurances et des services

En M€	31 mars 2017	31 mars 2018	% évolution
Encours de collecte	18 615	19 268	+3,5%
Encours de crédits	13 198	13 958	+5,8%

En 2018, Le CA Alpes Provence poursuit son rôle de banquier assureur sur l'ensemble de ses territoires et accélère son développement commercial. L'encours consolidé de crédits est en hausse de +5,8%, tiré par les crédits d'équipement (+9,6%), les crédits habitat (+3,8 %) et la consommation (+15%). La Caisse Régionale enregistre également une hausse de la collecte (+3,5%), notamment sur les livrets A et LDD (+6,5%), l'Épargne Logement (+3,2%) et l'assurance-vie (+3,5%) auprès de sa clientèle de proximité.

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de l'équipement de ses clients notamment en cartes bancaires (+2,9%), et en produits d'assurance des biens et des personnes, avec un portefeuille de contrats qui progresse de +8,9% à fin mars 2018.

Un résultat net en hausse de +2,8 % dans les comptes individuels

En M€	Comptes consolidés			Comptes individuels		
	Mars 2017	Mars 2018	Evolution sur 1 an	Mars 2017	Mars 2018	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	108,5	105,2	-3,0%	107,7	110,3	+2,4%
Charges de fonctionnement	-64,6	-64,2	-0,7%	-60,0	-61,9	+3,1%
Résultat Brut d'exploitation	43,8	41,1	-6,3%	47,7	48,5	+1,6%
Coût du risque	-8	-5	-37,4%	-8,0	-4,4	-44,7%
Résultat Net	21,2	18,9	-11,1%	25,6	26,4	+2,8%
Total Bilan	17 915	19 280	+ 7,6%	17 364	18 600	+7,1%

Dans les comptes individuels de la Caisse Régionale, le Produit Net Bancaire s'élève à 110,3 M€ en hausse de +2,4%.

Cette évolution positive est le fruit de l'activité commerciale dynamique et des opérations de restructuration du passif effectuées en 2016 et 2017. Cependant, en dépit de l'activité crédits soutenue, l'intermédiation est toujours pénalisée par les taux d'intérêt extrêmement bas et les volumes élevés de réaménagements de 2016 et 2017 réalisés en faveur de nos clients.

Le PNB issu des commissions des produits et services évolue positivement de +4,4%. La dynamique de conquête et d'intensification de la relation avec nos clients se traduit par l'augmentation de l'équipement en produits et services, notamment en moyens de paiement et en assurances des biens et des personnes.

Après prise en compte de l'évolution à la hausse des charges de fonctionnement qui traduit la poursuite des investissements, notamment informatiques et dans le digital, le résultat brut d'exploitation du CA Alpes Provence augmente de +1,6% par rapport à mars 2017.

La Caisse Régionale a comptabilisé une dotation au Fonds pour Risques Bancaires Généraux à hauteur de 6 M€ en mars 2018.

Sur le plan des risques crédits, le taux de créances douteuses et litigieuses en capital a poursuivi sa baisse. Il s'établit à 2,1% contre 2,5 % au 31 mars 2017. Par ailleurs, le CA Alpes Provence maintient ses efforts de provisionnement en matière de risques crédit par la couverture des créances douteuses et litigieuses (couvertes à 63,8% en capital), et par des provisions filières et collectives. Le ratio de l'ensemble des provisions pour risques crédit y compris FRBG rapporté aux encours de crédits s'établit à 2,4%.

Le coût du risque, en baisse sur la période, s'élève à -4,4 M€ contre -8 M€ en mars 2017.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net individuel s'élève à 26,4 M€ en hausse de +2,8%.

Dans les comptes consolidés aux normes IFRS, le Produit Net Bancaire baisse de 3%, notamment sous l'effet de l'application de la norme IFRS9, et les charges de fonctionnement sont en baisse de 0,7%. Le RBE baisse de -6,3% sur la période. Le coût du risque s'établit à -5 M€ en baisse de -37,4%.

Le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 18,9 M€ au 31 mars 2018 en recul de -11,1% par rapport au 31 mars 2017.

Une structure saine et solide

Le Ratio de solvabilité Bâle 3 s'élève au 31 décembre 2017 à 16,35 % composé intégralement de Core Tier One.

Pour consolider ses réserves de liquidité, le Groupe Crédit Agricole a développé de nouveaux outils de gestion de bilan en titrisant un portefeuille de créances habitat. La Caisse Régionale Alpes Provence a participé durant le 4^{ème} trimestre 2015 à cette opération de titrisation pour un montant de 497 M€. Au cours du premier trimestre 2017, Crédit Agricole SA a réalisé sa 2^{ème} opération de titrisation pour un montant global de plus d'un milliard d'euros ; la Caisse régionale Alpes Provence a participé à l'opération pour 48,6 M€.

Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

L'Assemblée Générale a voté le 30 mars 2018 une rémunération des Certificats coopératifs d'investissement à hauteur de 3,46 € par titre détenu, soit un rendement de 3,49 % sur la base du cours au 31 décembre 2017.

La rémunération des parts sociales s'élève à 0,45€.

Les intérêts aux parts et les dividendes seront payables à compter du 25 Avril 2018.

Au 29 mars 2018, le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorisait à 104,2 € (contre 89,35€ au 31 mars 2017).

Conformément à la résolution de l'assemblée générale du 29 mars 2016 relatif au programme de rachat de CCI, la Caisse Régionale a mis en œuvre un mandat d'achat aux fins d'annulation avec un prestataire de service d'investissement.

Perspectives

Engagé dans un Projet d'Entreprise volontariste et prospectif, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, poursuit en 2018 sa stratégie de développement sécurisé et démontre chaque jour son utilité au territoire où l'épargne des clients et sociétaires vient financer l'économie locale et tous ses acteurs.

L'Assemblée Générale a attribué : 1% du bénéfice distribuable à la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche, 1 % du bénéfice distribuable au profit des actions conduites sur le territoire dans le cadre de notre « Pacte Coopératif Territorial », ainsi que 1% du bénéfice distribuable à CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires.

Dans ce cadre, Crédit Agricole Alpes Provence est partenaire fondateur du premier campus international dédié à la ville du 21^{ème} siècle et à la transformation numérique. The Camp a ouvert ses portes à Aix-en-Provence à l'automne 2017. The Camp a vocation à être un accélérateur d'innovations installé dans un hub d'échanges et de rencontres entre groupes industriels, startups de technologies et de services, designers, utilisateurs et collectivités.

Par ailleurs, une attention particulière est toujours portée à la personnalisation de la relation avec les clients et sociétaires en promouvant le Pacte Coopératif Relationnel : programme de reconnaissance de la fidélité de nos clients fidèles sociétaires (livret sociétaire, carte sociétaire, SVP dédié, programme relationnel personnalisé, offres promotionnelles, ventes privées). L'ensemble de ces actions permet de continuer à progresser en matière de satisfaction clients : 9 clients sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits.

L'année 2018 sera marquée par la poursuite des investissements dans le digital et le réseau d'agences pour engager, au-delà du canal physique, un mode relationnel à distance entre les agences et les clients, adapté à leur besoin (internet, mail, téléphone, tablette numérique, entretiens en visioconférence, crédits dématérialisés, etc.).